



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°E: 4/IAONO/F.31/SAEF/CDPM/21 DU 9 AVR 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE
LA LOCALITE DE BALEPO ET SES ENVIRONS DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTMENT DES
BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BIP 2021

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (Délégation Ponctuelle) Exercice 2021, le Préfet des Bamboutos, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification par énergie solaire photovoltaïque dans la localité de Balepo et ses environs dans la Commune de Babadjou, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence).

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent globalement:

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier ;
- Mobilisation générale;
- Fouille pour fondation;
- Massif de fondation en béton Armé dosé à 350 kg/m3 ;
- Remblai des fouilles après coulage;
- Mât en fer galvanisé (hauteur de feu 7m) équipé d'une crosse et d'un socle pour batterie ;
- Fourniture et pose d'une lampe à Led de 60 W (Bidgelux ou Osram) de 50 000 heures d'utilisation;
- Fourniture et pose d'une batterie (24v 2x80Ah au Lithium);
- Fourniture et pose d'un régulateur de charge (MPPT 20A/24V);
- Fourniture et pose des panneaux solaires monocristallins (18,36v-300w);
- Formation et mise en place d'un comité de suivi et de maintenance des systèmes mis en place ;
- Fourniture d'une caisse à outils pour la maintenance.

3-Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 49 000 000 F CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du génie rural.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2021. Imputation : 55 94 709 07 110000 2248

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de : 980 000 F CFA.

Il est valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la préfecture/Btos (SAEF) contre présentation d'une **quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Préfecture des Bamboutos (SAEF) au plus tard le 12 MAI 2021 2020 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° /AONO/F.31/SAEF/CDPM/21 DU 20 AVR 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE LA LOCALITE DE BALEPO ET SES ENVIRONS DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative non régularisée dans les délais prescrits.

13. Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12 MAI 2021 2021 à 12 heures à la salle de conférence de la Délégation Départementale du MINEPAT Bamboutos.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les délais prescrits (48h),
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

f) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle l'entreprise atteste de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- Présentation générale de l'offre (02 critères) ;
- B- Expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- C- Personnel du soumissionnaire (06 critères) ;
- D- Moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- E- Méthodologie d'exécution des travaux (05 critères).
- F- Capacité de mobilisation des ressources financières (02).

15- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au SAEF de la Préfecture de Mbouda pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16-. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17-. Attribution des lots

Aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie des Bamboutos à Mbouda et à la Délégation Départementale du MINEPAT Bamboutos.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

19- Additif à l'appel d'offres

Le Préfet des Bamboutos (Autorité Contractante), se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

AMPLIATIONS :
- MINMAP/Btos ;
- DDMINEPAT/Btos ;
- ARMP ;
- Président CDPM ;
- Cameroon Tribune ;
- Affichage/Archives.

06 MAI 2021

Fait à Mbouda, le 20 AVR 2021
Le Préfet des Bamboutos

